



**Moussa Elias, Cotting-Chardonnens Violaine**

Chômage de longue durée et entreprises sociales d'insertion

Cosignataires : o

Date de dépôt : 03.11.21

DEE/DSAS

**Dépôt**

Le rapport de 2013 des professeurs Bonoli et Fluckiger sur le chômage de longue durée avait conduit à un certain nombre de propositions concrètes. Certaines ont été réalisées comme la création des PI +, mais nous n'avons aucune nouvelle sur la création et le développement d'entreprises sociales d'insertion pour les chômeurs de longue durée.

A cet effet, le Conseil d'Etat a créé un groupe de travail réunissant le SPE, le SASoc et l'AI et nous souhaitons connaître les conclusions et les propositions de ce groupe de travail, ainsi que les moyens financiers envisagés pour le développement et la création de telles entreprises sociales d'insertion.

Dans le cadre de la transformation numérique de notre économie et du développement durable nous demandons au canton qu'il développe des entreprises sociales d'insertion dans ces domaines spécifiques.

Nous posons dès lors les questions suivantes :

1. Quelles sont les conclusions et les propositions du groupe de travail réunissant le SPE, le SASoc et l'AI, sur ce sujet, suite au rapport Bonoli et Fluckiger 2013 ?
2. Est-ce que des entreprises sociales d'insertion ont été développées et créées suite à ces propositions ?
3. Dans l'affirmative, quels ont été les moyens financiers engagés à cette fin et quel est le résultat ?
4. Dans la négative, pourquoi est-ce que ces entreprises sociales d'insertion n'ont pas été développées et créées ?

—